

11^e Légion
Compagnie de
l'Ein

Section de
Nambua
Brigade de
Gendon

N^o 432

du 4^e novembre 1944.

Procès-Verbal
de
renseignements sur
l'arrestation par les troupes
Allemandes du nomme
Goudan (Roger) dit à
Labalme/si Gendon (Ain).

2^e Expédition.

Labalme



Lu et transmis par le Bt. de Gendon
à M. le Préfet de l'Ain
le 20 novembre 1944.

Préfet Gendarm. Nationale.

Ce jour d'hui, dix huit novembre, mil neuf cent quarante
quatre à onze heures.

Nous soussignés: M. D. S. Chef Chevassus (Charles)
et Bécart (Henri)

gendarmes à la résidence de Gendon, département de l'Ein, et
vêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

en visite de Commune à Labalme/si Gendon (Ain), agissant en
vertu d'une note de M. le Préfet de l'Ein en date du 27 Octobre 1944.

et d'une note de M. le Procureur de la République en date du 3 novembre
1944. (Transmission Section) n^o 464613 du 6 du même mois, rela-

tives aux arrestations effectuées par les troupes Allemandes sur le
territoire de la circonscription, nous nous sommes livrés à une enquête

et avons reçu la déclaration suivante de :

M^{lle} Goudan (Elisa), née Bécart, 52 ans, ménagère

dit au dit lieu :

« Le 12 juillet 1944, les troupes allemandes de reprisailles sont arrivées dans
la commune. Avec toute la famille nous nous sommes réfugiés à la cave
croquant nous soustraire aux Allemands. Ces derniers ont frappé une première
fois à la porte de la cave. Nous ne leur avons pas ouvert. Environ dix
minutes après, ils sont revenus.

Nous avons alors ouvert, ils ont fait sortir tout le monde et ils
ont mis en joue mon Roger ainsi que le nomme Cyprien (Joseph) de
Bonnin hameau de Leymiat. Après avoir parlé un moment, ils ont
abaissé leurs armes, et ils les ont amenés dans le bus du village, les mains der-
rière le dos. Une demi heure après ils les ont emmenés à Chartres.
Le 14 juillet mon fils a été descendu à Bourges, puis de là il a été
transporté en Allemagne le 22 juillet.

Depuis cette date son épouse qui vient actuellement d'Alsace
n'a pas reçu de nouvelles de lui. Par un gendarme envoyé actuellement à

Bourg, dont j'ignore le nom, nous avons appris que mon fils avait
quitté Compiègne le 24 juillet en direction de Weismes.

Ce sont tous les renseignements que je puis fournir sur les
circonstances de l'arrestation de mon fils.

Lecture faite, persiste et signe.

Etat civil: Loudan (Roger), 24 ans, cultivateur, à
Lalame (Hér), né le 14 août 1920 à Bourg. de Francisque et
Constant (Elin), marié, un enfant.

Trois expéditions destinées: la première à M^r le Procureur
de la République à Pantua; la deuxième à M^r le
Préfet de l'arr^t à Bourg; la troisième aux Archives.

Fait et clos à Loudan, les jour, mois et an que
d'autre part.

Roger

Elin